

# Le Val des Nymphes



Visorando



Randonnée n°496871

Une randonnée proposée par Fyl64

Balade en grande partie en sous-bois en Drôme provençale. Ce parcours permet de découvrir de beaux points de vue sur la vallée du Rhône, les champs de lavande mais aussi un lieu classé parmi les plus beaux villages de France avec certains bâtiments datant de la renaissance.

<b>Durée :</b>	2h35	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	8.23km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	99m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	103m	<b>Région :</b>	Dauphiné
<b>Point haut :</b>	186m	<b>Commune :</b>	La Garde-Adhémar (26700)
<b>Point bas :</b>	83m		

## Description

Parking visiteurs de la Garde-Adhémar.

**(D/A)** Descendre l'Allée Sainte-Anne jusqu'au rond-point où l'on emprunte la route à droite.

**(1)** Au niveau du premier virage en épingle à gauche, à côté de la croix, prendre la piste sur la droite vers le Nord-Est. Continuer sur ce chemin en ignorant les départs à gauche et à droite. Laisser le lieu-dit Les Rochettes à droite. Après une croix et des habitations sur la droite (les Rouvière), laisser deux départs de chemins à gauche et arriver au niveau d'une piste de motocross sur la droite.

**(2)** Quitter ce chemin pour prendre à droite un sentier qui continue direction Sud-Est. Poursuivre, dans cette direction globalement Sud-Est, en suivant un balisage Jaune (pas toujours très présent) et le tracé sur la carte, jusqu'au point coté 163 (balise Romany).

**(3)** Ne pas traverser la route mais entrer dans le bois sur la droite puis, à chaque intersection, rester sur la piste en appuyant à gauche. Rejoindre la RD472.

**(4)** Prendre la RD472 à droite sur quelques dizaines de mètres en suivant un muret en pierre, puis le premier sentier à gauche qui descend à la chapelle.

**(5)** Vous êtes arrivés à la Chapelle du Val des Nymphes. Endroit idéal pour faire la pause au bord du bassin avant de reprendre la balade. Rebrasser chemin jusqu'en

**(4)** Continuer tout droit sur une courte distance, jusqu'au parking situé en bordure de la départementale.

Vers le milieu du parking, retrouver le sentier balisé en Jaune qui se dirige au Sud. Toujours suivre ce balisage sans tenir compte des nombreux sentiers que l'on croise.

**(6)** Au carrefour, continuer la piste. Environ 200 mètres plus loin, observer, un peu en contrebas, sur la gauche la cuve taillée dans la roche.

**(7)** Au carrefour de 6 sentiers, il n'y a aucun balisage. Prendre le 2me sentier à droite. Descendre jusqu'à une large piste que l'on prend à gauche. Celle-ci vous amène sur une petite route qu'il faut suivre à droite jusqu'à la RD572.

**(8)** Suivre la départementale à droite sur environ 60m et prendre un chemin à gauche puis un sentier à droite qui rejoint à nouveau la départementale que l'on suit sur une centaine de mètres à gauche.

**(9)** Prendre la 2ème ruelle qui part à gauche de la route, balisage Jaune et panneau routier sens interdit. En haut de la côte,

## Points de passages

### D/A Parking visiteurs

N 44.394469° / E 4.754001° - alt. 179m - km 0

### 1 Piste à droite à la croix

N 44.39413° / E 4.753016° - alt. 171m - km 0.19

### 2 Sentier à droite

N 44.403194° / E 4.772776° - alt. 184m - km 2.67

### 3 Balise Romany, à droite

N 44.399638° / E 4.777747° - alt. 164m - km 3.26

### 4 Croisement RD472

N 44.394702° / E 4.77517° - alt. 155m - km 3.88

### 5 La Chapelle du Val des Nymphes

N 44.394549° / E 4.774839° - alt. 154m - km 4.04

### 6 Balise les cuves lapidaires

N 44.388427° / E 4.770021° - alt. 165m - km 5.29

### 7 Carrefour de 6 chemins, 2ème à droite

N 44.387295° / E 4.762429° - alt. 150m - km 5.95

### 8 RD572

N 44.388374° / E 4.752101° - alt. 91m - km 7.05

### 9 Panneau sens interdit, ruelle à gauche

N 44.391103° / E 4.752622° - alt. 143m - km 7.42

### D/A Parking visiteurs

N 44.394466° / E 4.754004° - alt. 179m - km 8.23

prendre à droite, puis une ruelle à gauche et de nouveau à gauche sur le Chemin des Escantinoples qui vous conduit au jardin botanique.

Visite du jardin botanique dont on sort par le haut pour entrer dans le village. À partir de là, déambuler à votre guise dans ce magnifique village avant de rejoindre votre point de départ (D/A).

## Informations pratiques

Par endroits, le balisage Jaune est quelque peu difficile à trouver, il faut être attentif.

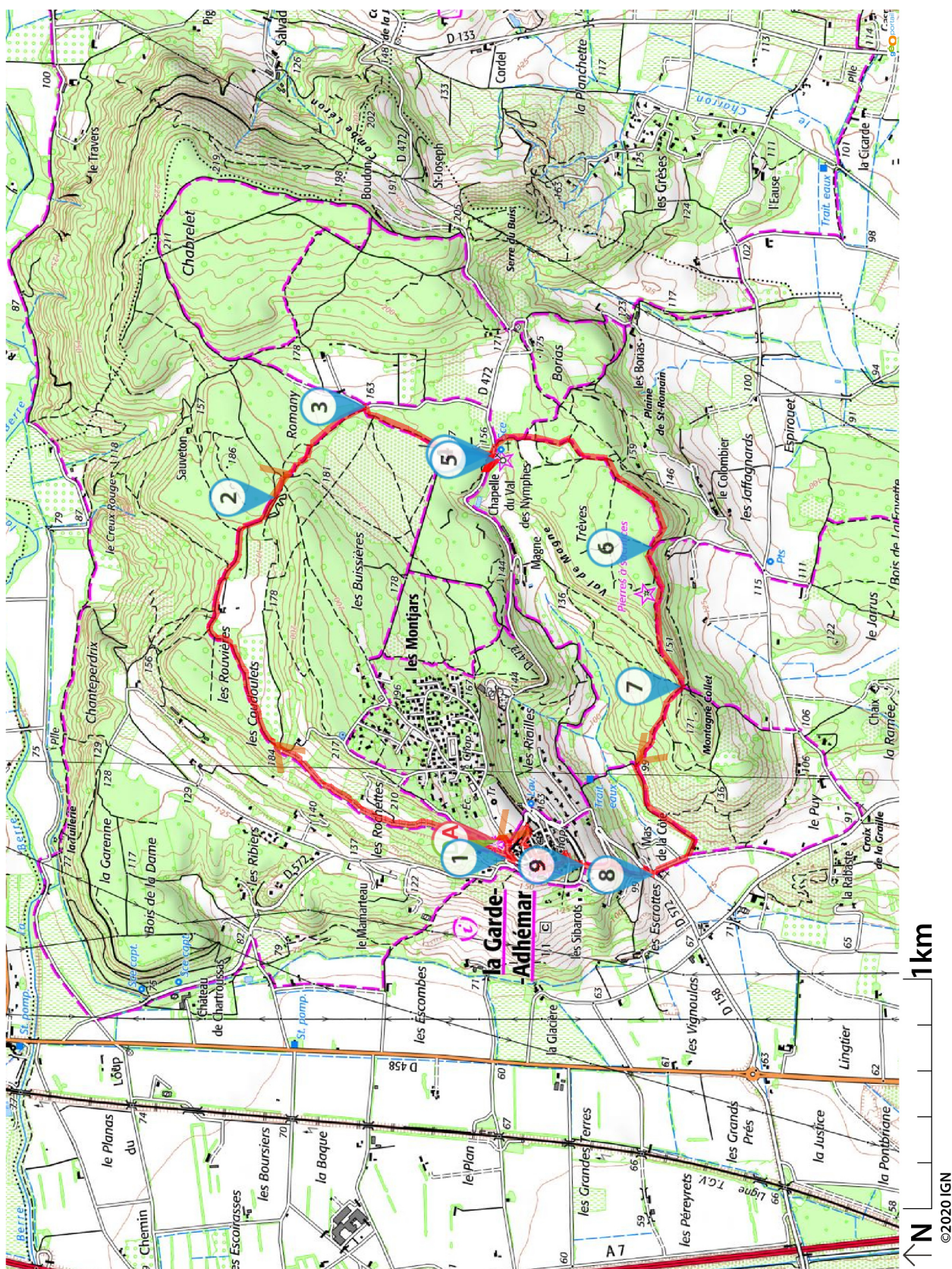
## A proximité

La Chapelle du Val des Nymphes.

[Le village de la Garde-Adhémar.](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-val-des-nymphes/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

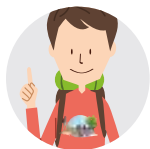


# LA CHARTE

**Visorando**  
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

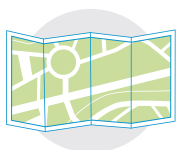
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



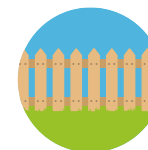
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



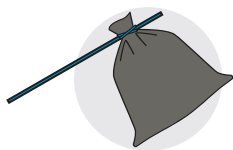
### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



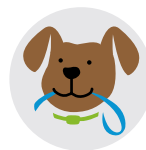
### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**